

Les prix de soutien à l'innovation

Zénobe triplent leur budget

Les prix Zénobe de soutien à l'innovation régionale explosent de 5.000 à 15.000 euros cette année, tant pour les entreprises que pour les unités de recherche. Des prix du public de 3.000 euros viennent aussi étoffer l'«historique» qui avait couronné l'an dernier l'un des fleurons du pôle de compétitivité Mecatech, Comet Traitements de Châtelet, valorisant sous forme énergétique les 50% des derniers résidus de recyclage des carcasses automobiles. *«C'est valorisant de réaliser que dans le résidu aussi, on fait du neuf... et qu'un jury l'ait compris»*, a expliqué Pierre-François Barel, R & D manager de Comet.

L'édition 2011 visait l'innovation technologique. Le prix 2012 vise l'innovation «non technologique». Le prochain s'attachera à l'innovation sociale. Seront donc valorisées cette année les démarches créatives portant sur les méthodes d'organisa-

tion, les méthodes commerciales, le design, les méthodes de conception et la logistique.

Pour le Prix «Entreprise», l'innovation aura dû faire l'objet d'une application en Wallonie par une entreprise wallonne, sans impact négatif sur l'environnement ou le bien-être au travail. En catégorie «Recherche», l'innovation aura dû être développée dans les trois dernières années et devra disposer d'une déclaration d'intérêt d'exploitation industrielle.

Les entreprises, centres de recherche, hautes écoles ou universités intéressées ont jusqu'au 30 septembre pour rentrer leur dossier en ligne sur www.prixzenobe.be, où le règlement est consultable. Le jury rassemblant le Conseil de la politique scientifique et des experts issus des disciplines de l'innovation se réunit le 12 octobre. Les prix seront remis fin novembre au Pass. **G.GU.**